

<https://www.xn--lecanardpublicain-jwb.net/spip.php?article49>



# Le bleu blanc rouge de la liberté et l'égalité, ainsi que de la DDHC

- Points de repères - Symboles de la République -



Date de mise en ligne : dimanche 1er avril 2007

---

Copyright © Le Canard républicain - Tous droits réservés

---



Aux premiers jours de la Révolution française, les trois couleurs furent d'abord réunies sous la forme d'une cocarde.

La Révolution du 10 août 1792 renversa la Constitution de 1791, établit la Première République en France et le suffrage universel, et convoqua la Convention, nouvelle constituante.

Les trois couleurs furent présentes en 1792 sur des cartes d'électeurs pour la Convention,



[1]



[2]

ainsi que sur de nombreuses estampes et gravures en 1793.

La Convention montagnarde avec la loi du 27 pluviôse an II (15 février 1794) confirma le drapeau tricolore comme pavillon national, mais en précisant, sur les recommandations du peintre David, que le bleu devait être attaché à la hampe : « *le pavillon sera formé des trois couleurs nationales disposées en trois bandes égales posées verticalement, ...* »

Enfin, le bleu blanc rouge fut associé à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen en 1794 :



« Le bonnet de laine à cocarde tricolore est posé entre les deux rives de l'Atlantique avec, à gauche, un port français en train de brûler à l'intérieur de ses fortifications à la Vauban. Un ballon ayant la forme d'une montgolfière se livre au bombardement du port, tandis que de l'autre côté de l'océan, un aérostat d'un type futuriste lance le drapeau tricolore de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen sur les côtes de l'Amérique esclavagiste : un esclave qui l'a aperçu court vers le rivage, les bras tendus vers cette aurore de la liberté. Entre les deux rives, le bonnet rouge est présenté au spectateur comme la proposition fraternelle d'alliance entre les peuples et l'expression de la nécessaire construction d'humanité enfin une et non hiérarchisée, née libre et non esclave et ayant des droits. [...]. La date du 26 pluviôse an II - 14 février 1794 relie ce collage à la célèbre séance de la Convention montagnarde du 16 pluviôse - 4 février précédant qui donna lieu à la déclaration d'abolition de l'esclavage dans toutes les colonies françaises. » [3]

---

[1] <http://parismuseescollections.paris.fr/es/node/367636>

[2] <http://parismuseescollections.paris.fr/fr/musee-carnalet/oeuvres/verso-d-une-carte-d-electeur-a-la-convention-1792>

[3] <https://revolution-francaise.net/bonnet-de-la-liberte>